

Sujet : [INTERNET] Contribution à l'enquête publique Unitech

De : maire_de_vecqueville@orange.fr

Date : 20/12/2019 03:48

Pour : pref-enquete-unitech@haute-marne.gouv.fr

Messieurs les Commissaires enquêteurs

Je vous prie de bien vouloir trouver en pièces jointes ma contribution à l'enquête publique Unitech.

Respectueusement

ALBARRAS Francisco

Maire de VECQUEVILLE

— Pièces jointes : —

ALBARRAS FRANCISCO-MAIRE DE VECQUEVILLE_CONTRIBUTION_ENQUETE_PUBLIQUE_UNITECH.pdf	30 octets
grues cendrées.pdf	30 octets



MAIRIE DE VECQUEVILLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

4, Place Georges Pompidou
03 25 94 01 41
mairiedevecqueville@wanadoo.fr
52300 VECQUEVILLE

ALBARRAS Francisco
Maire de VECQUEVILLE

ENQUETE PUBLIQUE PROJET UNITECH

Messieurs les Commissaires Enquêteurs

Je viens vous faire part de **mon opposition** au projet Unitech d'installation d'une laverie de linge irradié à Suzannecourt soit à moins d'un kilomètre du périmètre des puits de captage d'eau potable de la Commune de Vecqueville. Je ne développerai pas toutes les raisons de mon opposition à ce funeste projet pour ma commune. Le cabinet de Maître LEPAGE a été saisi et sa contribution au nom de la Commune de Vecqueville est sur le site de la préfecture en date du 18/12/19 à 16h03.

Je voudrais néanmoins vous faire part de quelques remarques. Dans le document du laboratoire GEOPS, il y a une erreur manifeste concernant les puits de captage de Vecqueville : il existe bien un puits à une centaine de mètres de la Marne avec des drains de 40 m qui se dirigent vers la rivière. Mais le forage de 8 mètres de profondeur dont parle l'hydrogéologue a été abandonné dès son percement n'ayant rien donné. Alors comment l'hydrogéologue après de « savants calculs » peut elle donner un débit/heure ? Soit les données recueillies sur un site sont fausses soit elle a été mal « renseignée » par la société Artélia qui n'est pas à une approximation près dans ce dossier. Il existe bien un deuxième puits qui se situe à environ 360 mètres plus au sud/sud-est. Ce puits est en fait le puits principal. Mais il est à sec en été depuis quelques années. Comment le cabinet GEOPS a-t-il pu faire une telle erreur ? Un tel oubli ? Cela rend perplexe, pour ne pas dire suspicieux quand au reste de l'étude. Dans son analyse qui comporte beaucoup de conditionnel (moyen de se couvrir ?) l'hydrogéologue admet tout de même qu'on ne connaît pas bien le fonctionnement du champ captant et puis qu'il faudrait l'intervention d'un géochimiste qui connaisse bien le comportement de **l'uranium...** cela « fait froid dans le dos » surtout lorsqu'on remarque que ni L'ARS, ni la DREAL, ni la MRAE, ni la préfecture n'ont jugé indispensable de faire appel à un géochimiste comme préconisé, avant de lancer l'enquête publique !!!

De plus l'impact environnemental a-t-il pris en compte le fait que nous soyons dans la région de Joinville dans le couloir de migration et aires d'hivernages des grues cendrées qui sont protégées depuis 1967 ?

Des graphiques qui se veulent « savants » mais qui en fait ne sont là que pour que les néophytes que nous sommes n'y comprennent rien, des approximations, des mensonges par omission... Tout dans ce projet est surréaliste. Les habitants de Vecqueville savent une chose : si ce projet venait à voir le jour s'en serait fini de vivre paisiblement dans cette belle vallée où coule une rivière La Marne que nous chérissons depuis notre enfance.

Pour que quelques-uns « s'engraissent » faut-il mettre en péril l'existence de milliers d'autres ? Au lieu d'avoir le petit doigt sur la couture du pantalon, les énarques, quels qu'ils soient où qu'ils soient, devraient se souvenir que nous tenons, nous les Elus, notre légitimité du peuple et que nous administrons pour lui.

« La démocratie est action continuelle du citoyen non seulement sur les affaires de l'Etat, mais sur celles de la région, de la commune... Si cette présence vigilante ne se fait pas sentir, les gouvernements, les corps organisés, les fonctionnaires, les élus, en butte aux pressions de toute sorte de groupes, sont abandonnés à leur propre faiblesse et cèdent bientôt, soit aux tentations de l'arbitraire, soit à la routine et aux droits acquis. ... »

d'après **Pierre Mendès France**

Annexe 3 : COULON DE MIGRATION ET D'INVERNAGE DES GRANDS CENDRÉS



6

Département de la Haute-Marne : 90 communes

- ALLICHAMPS
- ANNONVILLE
- ARNANCOURT
- ATTANCOURT
- AUTIGNY-LE-GRAND
- AUTIGNY-LE-PETIT
- BAILLY-AUX-FORGES
- BAYARD-SUR-MARNE
- BAUDRECOURT
- BETTANCOURT-LA-FERREE
- BEURVILLE
- BLUMERAY
- BRACHAY
- BROUSSEVAL
- CEFFONDS
- CHAMOUILLEY
- CHANCENAY
- CHARMES-EN-L'ANGLE
- CHARMES-LA-GRANDE
- CHATONRUPT-SOMMERMONT
- CHEVILLON
- CIREY-SUR-BLAISE
- COURCELLES-SUR-BLAISE
- CUREL
- DOMBLAIN
- DOMMARTIN-LE-FRANC
- DOMMARTIN-SAINT-PERE
- DOMREMY-LANDEVILLE
- DONJEU
- DOULAINCOURT-SAUCOURT
- DOULEVANT-LE-CHATEAU
- DOULEVANT-LE-PETIT
- DROYES
- ECLARON-BRAUCOURT-SAINTE-LIVIERE
- EPIZON
- EURVILLE-BIENVILLE
- FAYS
- FERRIERE-ET-LAFLIE
- FONTAINES-SUR-MARNE
- FRAMPAS
- FRONVILLE
- GUINDRECOURT-AUX-ORMES
- HALLIGNICOURT
- HUMBECOURT
- JOINVILLE
- LANEUVILLE-AU-PONT
- LONGEVILLE-SUR-LA-LAINES
- LOUVEMONT
- LOUZE
- MAGNEUX
- MAIZIERES
- MATHONS
- MERTRUD
- MOESLAINS
- MONTIER-EN-DER
- MONTREUIL-SUR-BLAISE

- MORANCOURT
- MUSSEY-SUR-MARNE
- NARCY
- NOMECOURT
- NONCOURT-SUR-LE-RONGEANT
- NULLY
- PERTHES
- PLANRUPT
- POISSONS
- PUELLEMONTIER
- RACHECOURT-SUZEMONT
- RACHECOURT-SUR-MARNE
- ROBERT-MAGNY-LANEUVILLE-A-REMY
- ROCHES-SUR-MARNE
- RUPT
- SAINT-DIZIER
- SAINT-URBAIN-MACONCOURT
- SOMMANCOURT
- SOMMEVOIRE
- SUZANNECOURT
- THILLEUX
- THONNANCE-LES-JOINVILLE
- THONNANCE-LES-MOULINS
- TREMILLY
- TROISFONTAINES-LA-VILLE
- VALCOURT
- VALLERET
- VAUX-SUR-BLAISE
- VAUX-SUR-SAINT-URBAIN
- VECQUEVILLE
- VILLE-EN-BLAISOIS
- VILLIERS-EN-LIEU
- VOILLECOMTE
- WASSY